

dans le but d'éviter la perte des vêtements durant le lavage. La ressource n'est pas responsable de l'usure normal ou des pertes de vêtements.

- Les heures de visite et sortie : La résidence dans laquelle vous vivez est votre milieu de vie et vous permet de recevoir des visiteurs. Vous devez respecter la quiétude des autres usagers. Vous pouvez recevoir des visiteurs de 10 h à 17 h.
- Lorsque vous prévoyez quitter la résidence, il est important d'informer la responsable de la durée de votre absence. La responsable pourra ainsi mieux planifier la préparation des médicaments et des repas.
- Il est interdit le chauffage d'appoint.
- Nous n'offrons pas d'aide à l'impôt.
- Nos prix varie entre 800\$ à 2000\$ selon les besoins du bénéficiaire. (s.v.p. remplir la grille tarifaire dans **Zone facturation** sur notre site web www.santemalo.ca dans la section **Zone membre**).

Départ définitif de la ressource

Lorsqu'il y a un départ défini, la chambre doit être libérée dans un délai de 24h afin de permettre le nettoyage de la chambre.

Si vous êtes relocalisé vers une autre ressource ou vous devez être relocalisé dans une ressource intermédiaire ou familiale, les frais d'hébergement seront ajustés au mois de la date que vous avez quitté et un avis devra être envoyé un mois avant de quitter la chambre la résidence.

Les frais de déménagement sont assumés par le bénéficiaire

Nous espérons que ce guide a su répondre à vos questions. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour prendre un rendez-vous: (514) 800-7396 ou info@santemalo.ca

Bien à vous.

Nom de l'intervenant(e): _____

Fonction: _____

Coordonnées: _____

Téléphone bureau: _____



GUIDE D'ACCEUIL



Hébergement Service de Santé Malo
7531 3^e Avenue
Laval Ouest, Québec, H7R 2Y6

Téléphone : (514) 800-7396

www.santemalo.ca
residence@santemalo.ca

Obligations de la résidence

- Mettre à la disposition de la personne une chambre, un mobilier, la literie et l'utilisation de pièces communes de la maison;
- Mettre à la disposition un téléphone dont tous les usagers peuvent utiliser;
- Mettre à la disposition les articles de base nécessaires à son hygiène personnelle;
- Maintenir les conditions adéquates d'hygiène, de sécurité d'environnement physique;
- Nourrir de façon équilibrée la personne en tenant compte de son état de santé; offrir des collations équilibrées;
- Selon le cas, être responsable de l'entretien des vêtements personnels de la personne (Lessive de base);
- Voir à l'application du plan d'intervention élaboré dédié à la personne.

Biens et services couverts par la résidence

- Les articles et services nécessaires à l'hygiène et la propreté personnelle, tel que :
 - L'entretien de la literie et lingerie de toilette (serviette, débarbouillette);
 - Dans la salle de bain: crème pour le corps, shampoing, savon, dentifrice, mouchoir en papier et papier de toilette,
 - Le lavage et l'entretien normal de la lingerie personnelle et des vêtements de la personne;
Trousse de premiers soins et WIFI gratuit.
Repas : dîner, souper, déjeuner et les collations.

Biens et services dont la personne hébergée doit assumer les coûts

- Service de coiffures, manucure et pédicure (soins des pieds);
- Articles de soins personnels, tels que cosmétiques, les fixatifs, les lotions après-rasage, produits d'incontinence, brosse à dents, rince-bouche et produits prothèse dentaires;
- Le tabac, ainsi que les revues ou journaux;
- Les repas commandés à l'extérieur par l'usager;
- L'usage d'un téléphone personnel ainsi que les services personnels de câblodistribution ou de location d'un appareil radio, téléviseur ou autres; la somme des contributions ainsi exigées de chaque personne hébergée ne peut excéder le montant demandé par les entreprises concernées par ces services;
- Le traitement spécial des vêtements ou le service externe de nettoyage (nettoyage à sec, pressage, reprisage);
- Les traitements médicaux ainsi que les frais encourus;
- Le transport vers les différents lieux de service.

Clientèle

La résidence peut accueillir 9 usagers ayant les problématiques suivantes :

- Personnes en santé mental
- Personnes ayant des légers troubles cognitifs, ayant des légers problèmes de santé mentale et ayant un léger problème de santé physique
- La personne doit être capable d'évacuer seul la résidence en cas d'urgence.
- Nous acceptons pas les personnes ayant l'Alzheimer, ayant des comportements perturbateurs, ayant une chaise roulante, ayant le risque de faire des fugues.

Caractéristiques de la résidence

- La ressource est située dans un milieu résidentiel près du boulevard Sainte-Rose
- Les chambres sont situées sur deux étages dont 4 chambres au rez-de-chaussée et 5 chambres au deuxième étage.
- Autobus disponible 76 et train de banlieue gare Grand moulin
- Dépanneur, parc, lieu de culte et piste cyclable sont disponibles près de la résidence.
- Deux salles de bain complet dans chaque étage.

Informations essentielles

Aménagement de la chambre : vous pouvez apporter vos effets personnels.

La résidence offre dans chaque chambre:

- Un lit simple avec literie
- Une commode
- Une table de chevet
- La décoration de la chambre peut être personnalisée (cadre, miroir, bibelot) au frais de l'usager.
- Les animaux ne sont pas permis à la résidence
- La cigarette n'est pas tolérée à l'intérieur de la résidence seulement à l'extérieur.
- L'alcool et la drogue ne sont pas tolérés.
- Internet disponible dans toute la résidence et 1 ordinateur disponible pour les bénéficiaires.
- Si l'usager désire bénéficier d'une ligne téléphonique personnelle: l'installation et les frais mensuels sont défrayés par l'usager.
- Nous suggérons de bien identifier chaque vêtement au nom de l'usager à l'aide d'un crayon permanent ou d'étiquettes autocollantes